

AVIS DE MARCHE

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Reprise technique des concessions funéraires dans les cimetières en vue d'une réattribution à de nouveaux concessionnaires
- 2.2) **Code CPV principal** : 98370000 – Services funéraires et services connexes
- 2.3) **Type de marché** : Services

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : NC
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Non
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : voir CCTP
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : 12 mois, à compter du 1^{er} février 2027, renouvelables 3 fois
- 3.8) **Modalités de financement** : Fonds propres de la Collectivité
- 3.9) **Allotissement** : Le marché public n'est pas alloti. L'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 6 mois à compter de la DLRO
- 4.2) **Type de procédure** : adaptée
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : 2026-005
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 28 avril 2026 – 12h00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

- 5.7) **Candidature** : voir RC
5.8) **Offre** : voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération. <i>Le prix s'apprécie en fonction du coût global du détail quantitatif estimatif (D.Q.E) constitué à partir du BPU. Ce D.Q.E ne sera pas publié ni communiqué aux candidats. A partir du BPU complété par lui, chaque candidat verra son D.Q.E masqué reconstitué par l'acheteur. Le montant du D.Q.E sert de mesure pour comparer les offres entre elles. Il est pris en compte dans l'appréciation du critère prix. Le D.Q.E n'est pas une prévision de commande : il n'a pas valeur contractuelle et n'engage pas le pouvoir adjudicateur.</i>	50%
Critère technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	40%
Moyens en personnel et en matériel affectés au chantier	20%
Qualité, caractéristiques et provenance des matériaux mis en œuvre	15%
Techniques d'exécution, méthode et réalisation, mesures particulières de sécurité	5%
Critère environnemental <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Réduction des nuisances	5%
Protection de la végétation des cimetières	5%

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>
 Cette demande doit intervenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.
 Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
 Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

- 6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation
- 6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 18/02/2026

Fait à Schiltigheim, le 18 février 2026

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Florentin CLEREMBAUX
*Chargé de la commande publique et des affaires
juridiques*